



Luxembourg, le 12 FEV. 2019

**Monsieur Marc Hansen  
Ministre aux Relations avec  
le Parlement**

**Service Central de Législation  
43, boulevard F.D. Roosevelt  
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°169 du 9 janvier 2019 des honorables députés Madame Joëlle Elvinger et Monsieur Guy Arendt, concernant l'interdiction de circuler sur le CR125 et CR126 entre Walferdange et le lieu-dit « Stafelter », tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch  
Ministre de la Mobilité  
et des Travaux publics**

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 169 du 9 janvier 2019 de Madame la Députée Joëlle Elvinger et de Monsieur le Député Guy Arendt**

Par leur question écrite, les honorables Députés demandent des renseignements concernant l'interdiction d'accès aux chemins repris CR125 et CR126 entre Walferdange et le lieu-dit « Stafelter ».

Lors de la première phase du chantier de la suppression du passage à niveau n°17 (PN 17), il est apparu que le passage à niveau présentait un risque d'accident surtout en cas de trafic routier plus intense. Plusieurs mesures de sécurité supplémentaires ont alors été aménagées à la hauteur du passage à niveau par les autorités communales, par l'Administration des ponts et chaussées et par la Société nationale des CFL. Malheureusement, ces mesures n'ont eu que peu d'effets positifs.

Lors d'une évaluation au sujet du niveau de sécurité de la phase 2 du chantier du PN 17 à la hauteur du passage à niveau, il s'est avéré que la fermeture de la rue de Dommeldange risque de provoquer des embouteillages dans la rue de la Gare s'étendant régulièrement jusqu'au passage à niveau. Les bouchons se produisant jusqu'à la hauteur du passage à niveau augmentent substantiellement le risque d'accident lors du passage d'un train. En plus, les raccourcis empruntés par un grand nombre d'automobilistes constituent un réel danger pour les piétons et les enfants sur leur chemin d'école.

L'option d'une mise en place de feux tricolores a été écartée, à cause de l'interférence avec les fermetures fréquentes des barrières du passage à niveau.

Finalement, l'interdiction de l'accès aux conducteurs de véhicules, à l'exception des riverains et fournisseurs (signal C, 2), sur les chemins repris en question était la seule option.

En considérant que les riverains et fournisseurs peuvent y accéder, la longueur du tronçon à laquelle s'applique l'interdiction d'accès a été choisie afin d'éviter le déplacement du trafic motorisé vers les rues résidentielles et les ruelles traversant Helmsange et de minimiser ainsi les nuisances pour les habitants du quartier est de Helmsange.

Le cas échéant, l'interdiction d'accès à un chemin repris est indispensable afin de garantir la sécurité des usagers de la route.

L'Administration des ponts et chaussées procède à un comptage permanent et automatique du trafic routier sur le réseau étatique par le moyen de compteurs installés à travers tout le Grand-Duché. Le poste de comptage le plus proche de la zone affectée est celui sur la route nationale N7 à Eich (compteur 394). Par rapport à l'année 2017, les résultats de ces comptages montrent pour l'année 2018 une hausse du trafic journalier moyen pendant les jours ouvrables (TJMO) de 8 % pour le mois d'octobre et de 6 % pour le mois de novembre. Par contre, pour le mois de décembre 2018, le TJMO a baissé de 2 % par rapport à décembre 2017. En moyenne, le TJMO a augmenté à la hauteur de ce poste de comptage de 3 % en 2018 par rapport à 2017. Pour les mois d'octobre et de novembre, une variation du trafic, se situant entre 1 000 et 1 400 véhicules par jour ouvrable, peut donc être constatée.

De plus, l'analyse des données du compteur 403, situé entre Dommeldange et l'échangeur Waldhof, a démontré une augmentation de 10 % pour le mois d'octobre, de 11 % pour le mois de novembre et de 14 % pour le mois de décembre en 2018 par rapport à 2017. On constate alors également une augmentation du trafic sur ce tronçon de la route N11. En moyenne, le TJMO a augmenté à la hauteur de ce poste de comptage de 6 % en 2018 par rapport à 2017.

En se basant sur les résultats de mesurage disponibles, l'interdiction d'accès aux chemins repris CR125 et CR126 et la déviation mise en place n'ont pas d'influence sur les valeurs de qualité de l'air NO<sub>2</sub> et PM<sub>10</sub> dans la vallée de l'Alzette.

Quant à la question concernant le passage à niveau n°13 (PN 13) à Dommeldange et le fait de savoir si des situations dangereuses ont pu être constatées sur ce PN, qui serait une conséquence du nombre croissant de véhicules qui traversent ce passage suite à la fermeture du chemin entre Walferdange et Stafelter, les données suivantes peuvent être fournies. Neuf incidents en 2018 au droit du PN 13 et 1 420 minutes cumulées de retard de trains imputables à ces événements ont été enregistrés, ainsi que 25 suppressions de trains et 31 suppressions partielles de trains.

Bien que le nombre d'incidents soit croissant ces dernières années (six incidents en 2017 et cinq incidents en 2016), on ne peut pas imputer directement cette augmentation au report de circulation du PN 17 vers le PN 13, car le nombre d'incidents en 2015 était également de neuf.

Les analyses passées permettent seulement de conclure que lorsque le nombre de trains par heure augmente (ce qui est le cas ces dernières années) et la circulation automobile croît également, la probabilité d'incidents causés par des situations dangereuses suit la même tendance. C'est la raison pour laquelle les CFL travaillent activement sur la fermeture du passage à niveau n°13.

L'accès sur les chemins repris entre Walferdange et Stafelter restera également interdit pendant la phase 3 du chantier, notamment lors de la réalisation des travaux dans la rue Prince Henri. Après la finalisation de la phase 3 en printemps 2019, la route entre Walferdange et Stafelter sera rouverte à la circulation.